

ECOLE DE FOOT

MJC GRUISSAN F.C

Pech des Moulins, 11430 Gruissan

2° TOURNOI

MAURICE LESIRE

18 ET 19 AVRIL 2020



Bulletin d'inscription au Tournoi Maurice Lesire le 18 et 19 avril 2020.

(À retourner avant le 7 mars 2020 accompagné du règlement et de la caution)

(Chèque libellé à l'ordre de : MJC GRUISSAN à retourner à : **MJC Gruissan** Pech des Moulins, 11430 Gruissan)

Dans un premier temps, chaque club ne pourra engager qu'une équipe par catégorie. En fonction des engagements et de la disponibilité de notre complexe sportif (Nombre de terrains), nous pourrons alors accepter plusieurs équipes par club. Veuillez donc, s'il vous plaît, mentionner en exergue le nombre réel d'équipes que vous souhaiteriez engager. Et nous vous tiendrons au courant dès que possible.

Dans un premier temps, vous ne réglerez donc l'inscription que d'une seule équipe par catégorie, puis, au cas où, vous complétez. Tout engagement doit être accompagné d'un chèque de caution de 100€, non encaissé et restitué le jour du tournoi

Nom du club : Nom du correspondant tournoi :

N° de téléphone : Email :

CATEGORIE	RESPONSABLE D'EQUIPE (Nom-Prénom-Téléphone-Mail)	<u>Nombre d'équipes</u> 1° ligne : 1 maxi 2° ligne : Nombre réel souhaité	Montant de l'engagement par équipe	TOTAL
U6/U7	Nom/Prénom : Tél : Mail :		30€
U8/U9	Nom/Prénom : Tél : Mail :		40€
U10/U11	Nom/Prénom : Tél : Mail :		50€
U12/U13	Nom/Prénom : Tél : Mail :		60€
Total général			€

Je suis informé qu'en cas de désistement le chèque sera encaissé.

Le / / Signature :

REGLEMENT

Article 1 : Date

L'école de foot du MJC Gruissan F.C organisera son tournoi annuel les 18 et 19 Avril 2020 au stade municipal. Pour les catégories U7 et U9, le tournoi se déroulera sur la journée du Samedi 18 Avril sous la forme d'un super plateau. Pour les catégories U11 et U13, le tournoi se déroulera sur la journée du Dimanche 19 Avril, sous la forme d'un super plateau.

Article 2 : Début du Tournoi

Pour les catégories U7 et U11, le tournoi débutera à 9h30, le Samedi 18. Pour les catégories U9 et U13, le tournoi débutera à 9h30, le dimanche 19.

Article 3 : Catégories d'âge et nombre de joueurs par équipes

- U7..... : 7 joueurs max sur feuille de match (4 + 3)
- U9 : 8 joueurs max sur feuille de match (5 + 3)
- U11 : 12 joueurs max sur feuille de match (8 + 4)
- U13 : 12 joueurs max sur feuille de match (8 + 4)

Article 4 : Participation au tournoi

Chaque joueur est titulaire d'une licence en bonne et due forme. Les essais de joueurs extérieurs peuvent être faits avec l'accord du club d'origine qui libérera la licence, dans la limite de 3 joueurs par équipe.

Article 5 : Organisation de la compétition

U6, U7 et U9 : Super plateau sans classement

U11 : Le tournoi se déroule en deux phases :

Tour préliminaire : - 6 poules de 4 équipes - Les 2 premiers de chaque poule sont qualifiés pour la phase finale (Champions League) - Les 2 derniers de chaque poule sont qualifiés pour la phase finale (Europa League)

Phase finale : - 2 poules de 6 équipes (Champions League) & 2 poules de 6 équipes (Europa League) - Les 2 premiers de chaque poules sont qualifiés pour les ½ finales + Finale - Matches de classement (5° à 24° place)

U13 : Le tournoi se déroule en deux phases :

Tour préliminaire : - 6 poules de 4 équipes - Les 2 premiers de chaque poule sont qualifiés pour la phase finale (Champions League) - Les 2 derniers de chaque poule sont qualifiés pour la phase finale (Europa League)

Phase finale : - 2 poules de 6 équipes (Champions League) & 2 poules de 6 équipes (Europa League) - Les 2 premiers de chaque poules sont qualifiés pour les ½ finales + Finale - Matches de classement (5° à 24° place)

Article 6 : Durée des rencontres –

U7 et U9 : 1 x 10 min - U11 : 1 x 12 min - U13 : 1 x 15 min

Article 7 : Comptabilisation des points et classement

(U11 & U13) - Match gagné : 4 points - Match nul : 2 points - Match perdu : 1 point

En cas d'égalité après les matchs de poule, sont pris en compte, dans l'ordre :

- Le goal-average particulier, - Le goal-average général, - La meilleure attaque, - La meilleure défense.

En cas d'égalité à la fin des matchs de classement, une séance de 3 tirs au but a lieu (en cas de nouvelle égalité, elle continue jusqu'au premier écart à nombre de tirs identiques). Les tirs au but sont réalisés uniquement par les joueurs présents sur le terrain à la fin du match.

Article 8 : Lois du jeu

Les lois du jeu sont celles des règlements officiels des catégories de foot à 5 et à 8.

Article 9 : Arbitrage

L'arbitrage est effectué par des arbitres officiels ou bénévoles désignés par le comité d'organisation.

Article 10 : Sanctions

Carton Jaune : avertissement

Carton Rouge : joueur expulsé qui ne peut pas jouer le match suivant. S'il récidive, le joueur est exclu du tournoi sans pouvoir être remplacé.

Une commission de discipline est composée du président du tournoi, des membres de l'organisation, d'un représentant de la ligue, du responsable des arbitres.

En cas de comportement antisportif (équipe, joueurs, éducateur, parents), le comité d'organisation se donne le droit de prendre toute sanction à l'égard des personnes concernées.

Article 11 : Responsabilité du club organisateur

Le Gruissan F.C ne saurait être tenu responsable en cas d'accident, de vols ou de pertes au détriment des participants ou des spectateurs.

Article 12 : Jeux de maillots

Dans la mesure du possible, chaque équipe viendra avec 2 jeux de maillots de couleur différente (ou bien de chasubles).

Le Comité d'Organisation du Tournoi

